



## Taux usuraires et crédit revolving

Par **Vingo**, le **01/06/2011** à **13:37**

Bonjour,

J'ai souscrit à un crédit revolving. J'utilise 3000 euros et j'ai fixé mes remboursements mensuels à 90 euros par mois.

Ces 90 euros sont débités de mon compte courant et se répartissent ainsi :

- part du capital : 42,58 euros
- part des intérêts : 38,74 euros
- part de l'assurance : 8,68 euros

Jusqu'ici tout va bien. La grosse surprise a été de m'apercevoir qu'en plus de ce remboursement mensuel, ma banque prélève en plus sur le compte revolving 47,42 euros qui se répartissent ainsi :

- part des intérêts : 38,74 euros
- part de l'assurance : 8,68 euros

Chaque mois je paye en fait double intérêt et double assurance. Si je fais un calcul rapide :  $(38,74 * 2 * 12) / 3000$  j'arrive à un taux hallucinant de 31%. Si j'inclus les assurances, ce taux grimpe à 39%.

Soit le double, à peu près, du taux usuraire.

Est-ce qu'il y aurait quelqu'un pour éclairer ma lanterne : est-ce que je me plante quelque part ? Ou est-ce que je me fais racketter ?

Merci pour le temps que vous pourrez m'accorder.

Vincent